



## Procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2022 *Activités 2021*



1

sur

9

Nancy, le 13/5/2022.

Les membres de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye se sont réunis le vendredi 13 mai 2022 à compter de 18 h 20, à la grande salle de la MJC Beauregard de Nancy – Place Maurice Ravel - 54000 NANCY, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-François PETIT, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Pierre LECOMTE, secrétaire de l'association et Mme Joëlle METZGER, Trésorière de l'association.

Mme Sylvie CUNIN et M. Jacques MANGEL ont été désignés comme scrutateurs.

L'assemblée délibère à la majorité relative des membres présents sur les questions mises à l'ordre du jour (article 13 des statuts de l'association). Au regard de la feuille d'émargement, signés par 26 adhérents, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

2

sur

9

### L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. présentation du rapport moral,
2. présentation du rapport d'activités,
3. présentation du rapport financier,
4. modification des membres constituant le conseil d'administration.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

**Rapport moral** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 26 voix (soit 25 voix pour ; 1 abstention) ;

**Rapport d'activités** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 26 voix (soit 25 voix pour ; 1 voix s'est abstenue) ;

**Rapport financier** : l'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 26 voix (soit 25 voix pour ; 1 voix s'est abstenue) ;

### Modification des membres constituant le Conseil d'Administration

Ces modifications concernent :

1°) M. Jean-François PETIT, vice-président, M. Pierre LECOMTE, secrétaire, M. Claude HENRY et M. Jacques MANGEL, membres du conseil d'administration sont arrivés à la fin de leur mandat de 3 ans, se représentent à l'élection de leur poste respectif du conseil d'administration.

2°) Mme Aline MARCELLIN et M. Patrick KUNTZ présentent leur démission de leur poste de membre du CA,

3°) M. Simon DROUX postule en tant que membre du CA.

### Membres du Bureau

Membre et rôle	Adresse & téléphone	Adresse mail
Jean-François PETIT Président (retraité)	307 rue St Georges 54200 TOUL 06 33 08 62 53	<a href="mailto:jeffpetit54@orange.fr">jeffpetit54@orange.fr</a>
Sylvie CUNIN Vice-Président (Retraité)	22 rue du chemin blanc 54000 Nancy 06 72 81 20 19	<a href="mailto:sylviecunin@orange.fr">sylviecunin@orange.fr</a>
Joëlle METZGER Trésorière (assistante de direction)	5B place des Vosges 54000 NANCY 06 72 55 27 12	<a href="mailto:joelle.metzger1@gmail.com">joelle.metzger1@gmail.com</a>
Pierre LECOMTE Secrétaire (retraité)	62 rue Français 54000 NANCY 07 66 11 86 47	<a href="mailto:foretdehaye@yahoo.fr">foretdehaye@yahoo.fr</a> <a href="mailto:pileco@free.fr">pileco@free.fr</a>

### Membres du Conseil d'administration

Membre	Adresse & téléphone	Adresse mail
Simon DROUX (retraité)	18 rue de Montreville 54000 Nancy - 06 62 92 35 44	<a href="mailto:simon.droux@orange.fr">simon.droux@orange.fr</a>
Denis GIRAULT	10 rue Eugène Hugo	<a href="mailto:girault.denis@wanadoo.fr">girault.denis@wanadoo.fr</a>

Association déclarée à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle (J.O. du 25 mai 1972 / J.O. du 13 juin 2017). SIREN : 830-720-116.

Adresse postale : ASP forêt de Haye - 62 rue Français - 54000 Nancy - Tél. 06 33 08 62 53.

Adresse mail : [foretdehaye@yahoo.fr](mailto:foretdehaye@yahoo.fr) - Facebook : ASP forêt de Haye



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Membre	Adresse & téléphone	Adresse mail
(retraité)	54000 Nancy - 06 09 20 08 99	
Bernard GUENIOT (retraité)	25 rue Émile Moselly 54000 NANCY - 06 95 69 64 69	<a href="mailto:gueniotbernard@yahoo.fr">gueniotbernard@yahoo.fr</a>
Claude HENRY (retraité)	258 avenue de Boufflers 54000 Nancy - 06 15 79 47 18	<a href="mailto:claudhenry1958@free.fr">claudhenry1958@free.fr</a>
Pascal LAUMOND (retraité)	7 rue Taille Michaud 54840 VELAIN EN HAYE 06 38 13 61 47	<a href="mailto:pa1705@orange.fr">pa1705@orange.fr</a>
Jacques MANGEL (consultant)	47 rue Gruber 54000 Nancy - 06 10 76 05 71	<a href="mailto:jmangel@club.fr">jmangel@club.fr</a>
Yves MARULA (artisan)	631, rue de la forêt 54250 Champigneulles 06 72 46 80 69	<a href="mailto:bouvron@orange.fr">bouvron@orange.fr</a>
Patrick SIBILLE (enseignant-chercheur)	12 Allée du Bassigny 54520 LAXOU 06 48 79 36 14	<a href="mailto:sibille.patrick@free.fr">sibille.patrick@free.fr</a>

3  
sur  
9

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.  
L'Assemblée Générale adopte la délibération à la majorité de 26 voix (soit 26 voix).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19 h 45 mn.  
Toutefois, la soirée se poursuit par des présentations complémentaires.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Nancy, le 13/5/2022

**Le Président de séance**  
**Jean-François PETIT**

**Le Secrétaire de séance**  
**Pierre LECOMTE**





## ANNEXES à l'assemblée générale 2022

### Fichier de présentation de l'Assemblée Générale

Cliquez sur la page de garde ci-dessous et visualiser la présentation faite à l'assemblée générale (sans l'animation propre à Powerpoint, certaines zones peuvent apparaître vides, c'est normal. L'intégralité de la présentation Powerpoint peut vous être fournie sur demande).



Présentation AG du  
13 mai 2022 - V1.ppt

### Documents complémentaires :

**Rapport Moral présenté par Jean-François Petit, Président de l'association.**

### CALMEZ VOUS MADAME LA FORET CELA VA BIEN SE PASSER

Merci à toutes et à tous d'être présents parmi nous ce soir pour l'AG de notre association.

Je rappelle ici que cette AG concerne l'année 2021, cela a son importance, Rappelons-nous 2021 : son confinement, avec ce que cela comporte comme problèmes pour chacun d'entre nous et pour le fonctionnement d'une association comme la nôtre. AG reportée, sorties annulées, réunions en distanciel.

Heureusement, à ce jour c'en est fini, le COVID est toujours présent et la société fait avec, certains états reconfinent durement, d'autres lèvent le passe-sanitaire, le citoyen y perd son latin. En tout cas nous sommes bien là pour cette AG, moment important pour une association où les bénévoles, les membres peuvent échanger, poser des questions à l'ensemble du CA sur nos sujets de prédilections.

Que s'est-il passé en Forêt de Haye en 2021 ?

Les arbres de cette forêt comme toutes les forêts du Grand Est ont été bien arrosées, ce qui a calmé les ardeurs de tous les ravageurs, qui en temps de sécheresse s'en donnent à cœur joie. Mais les dégâts occasionnés sur les hêtres sont bel et bien là. Si 2022 est une année sèche, les dégâts sur le hêtre de la FDH risquent forts d'être irrémédiables, les canaux qui irriguent le bois en éléments nutritifs ou en sève se sclérosent et se boucheront puis nécessairement l'arbre mourra sur pieds faute d'être irrigué.

Malgré ce constat alarmiste, un espoir pointe son nez à l'horizon : de récentes études prouvent que certains arbres sont capables de s'adapter aux modifications qu'ils subissent, et ce, sur des temps relativement courts.

En parallèle l'ONF en FDH poursuit de vieux démons : remplacer certaines essences locales par des essences exotiques, de type sapin de Céphonie, calocédre, liquidambar etc. Ces essences côtoient désormais nos hêtres, chênes pédonculés, fragilisés certes par la hausse des températures mais la forêt s'adaptera. Nous nous rangeons aux côtés des experts botanistes qui craignent l'arrivée des parasites et pointent un risque pour l'environnement. L'établissement public aura établi d'ici la fin de l'année 2022 une centaine de « placette de 2ha environ » ou îlots d'avenir notamment en Grand Est et en Bourgogne



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Franche-Comté, les zones les plus fragiles. Pour repeupler les forêts françaises, le gouvernement voit plus grand, le plan de relance et le plan d'investissement France 2030 prévoit 130 millions d'arbres à replanter.

La Société botanique de France (société savante créée en 1854) a établi que, sur les 129 variétés candidates au repeuplement 68 sont exotiques. Son vice-président assure « qu'il faut s'entourer d'un certain nombre de précautions, aujourd'hui le risque encouru est supérieur au bénéfice espéré ». Nous nous associons à cette position.

Calmez-vous Madame la Forêt, cela va bien se passer.

Depuis 2008, la charte de territoire revient sur le tapis, tout le monde l'attend avec impatience. Cette charte forestière de territoire, portée par le futur « Syndicat mixte de la forêt de Haye » arrive en ce moment dans les dossiers qui vont nous occuper pour de nombreux trimestres. Cette CFT liera tous les acteurs qui utilisent, se servent, profitent des bienfaits offerts gracieusement par la forêt, dans un cadre bien défini.

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre association fera partie du Sénat Forestier. Je peux vous assurer que l'ensemble du Conseil d'Administration est très heureux de savoir que cette charte soit dans les fonds baptismaux.

Les actions que nous menons sont diversifiées, nous noterons notre implication forte sur des milieux forestiers riches en biodiversité, que nous espérons sauvegarder. Par exemple, la forêt communale de Messein offre une biodiversité exceptionnelle de vieille forêt. Nous nous attelons, avec l'aide du CEN, à laisser ces 25ha en pleine naturalité ou LE.

Je vous invite à visionner la table ronde à laquelle a participé Francis Hallé « Le projet de forêt en libre évolution, un modèle de gestion durable ? »

Nous avons aussi sous le coude la forêt communale de Villers-les-Nancy qui pourrait rejoindre le camp de la libre évolution, mais chaque chose en son temps. Sylvie nous parlera des actions sur le terrain.

Nous avons pesé de tout notre poids afin que la vente de la MF de Bellefontaine n'ait pas lieu ; en attente bien sûr d'une solution pérenne à laquelle nous ne pourrions que participer.

Nous remercions Mr Garcia d'avoir œuvré auprès du CD 54 afin de stopper la vente.

2021 fût aussi l'année de notre deuxième ballade en musique, édition ou l'ensemble des visiteurs, artistes, exposants furent comblés, Tout le monde y a trouvé son compte. Un petit bémol malgré tout l'association a perdu des plumes dans cette manifestation. L'entrée est gratuite et la seule rentrée d'argent est la vente de consommations, mais le nombre de personnes présentes et consommatrices n'a pas suffi à combler les dépenses.

Un sujet récurrent qui tient à cœur l'association depuis 50 ans et qui mobilise un certain nombre de personnes à chaque sortie, ce sont les déchets. Véritable problème sociétal, on a l'impression que personne ne veut mouiller sa chemise pour prendre le problème à la source. Je demande formellement ici que tout soit mis en œuvre pour stopper les dépôts de déchets, que les contrevenants soient verbalisés au maximum de ce que prévoit la loi. L'ONF, et tous les intervenants dans la chaîne de verbalisation se doivent d'être impliqués pleinement ainsi que le procureur de la République.

Je tiens à vous faire partager l'énorme travail qui a été et qui est toujours en cours sur les 50 ans de l'association, 50 ans pour une association locale de défense de l'environnement c'est beaucoup, alors nous



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

vous concoctons un nombre d'activités afin que chaque mois vous puissiez participer à un événement organisé à cette occasion. Nous travaillons aussi sur une exposition qui vous fera découvrir des arbres du monde et des arbres de nos régions sous l'angle du rapport entre les hommes et les arbres. Venez nombreux à l'inauguration le 1er juin à 9h30 à la pépinière, Pierre notre secrétaire vous décrira ce projet, dont l'exposition plaira au plus grand nombre.

Notez aussi, dans le cadre des 50 ans, dans vos agendas le samedi 3 décembre une table ronde qui s'intitulera « la forêt hier, la forêt de Haye aujourd'hui » et ce avec des spécialistes du sujet. Nous mêlerons aussi à ce débat l'art via la présence d'artistes photographes qui viendront égayer le débat par leur regard éclairé. Nous vous attendons nombreux pour clore ces 50 ans dans la bonne humeur et l'espoir des 50 ans à venir.

Je vous remercie pour votre attention pendant cet exercice toujours délicat, périlleux mais toujours sympathique, et vous souhaite une excellente AG 2021.

**Rapport d'activités présenté par Sylvie CUNIN, vice-président de l'association,**  
Voir le Fichier de présentation à l'Assemblée Générale, le rapport d'activités y est décrit.

**Rapport financier présenté par Joëlle METZGER, trésorière de l'association.**

Les dirigeants de votre association sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2021.

Votre association a clôturé le 31 décembre 2021 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue par la méthode dite de caisse et que l'association n'établit pas de bilan.

Toutefois l'association tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par moi-même, trésorière de l'association, et les dirigeants de l'association ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- Le compte de résultat 2021
- La situation de trésorerie au 31 décembre 2021
- La valorisation des contributions du personnel bénévole

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles à l'approbation des comptes.

Nous vous rappelons que les comptes peuvent être consultés librement au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

**Concernant le compte de résultat :**

- Notre principale source de revenus en 2021 est composée des cotisations de nos membres ainsi que des subventions de la FDVA et de la Métropole du grand Nancy
- Notre dépense la plus conséquente concerne la manifestation balade en musique

L'année 2021 présente un solde négatif de 631,47 €.



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Nous remercions tout particulièrement la Métropole du Grand Nancy, le Fonds de développement de la Vie Associative ainsi que la mairie de Laxou, sans qui notre manifestation de la balade en musique n'aurait pu avoir lieu.

### Concernant la situation de trésorerie

- elle est saine et présente un solde positif de **4985.98 €** au 31/12/2021

**Notre situation financière nous a permis d'aborder sereinement 2022 et de financer partiellement les manifestations prévues pour fêter les 50 ans de notre association.**

La valorisation de notre personnel bénévole se monte à 17280 €, bénévoles sans lesquels nous ne pourrions exister. (1152h valorisées à 15€ pour nos 12 membres du CA)

**Dernier point : nous avons décidé de ne pas augmenter notre cotisation de 15 € pour l'année 2023. La cotisation des mineurs et étudiants reste à 5€ pour 2023.**

7

sur

9



## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

Quelques photos souvenirs de cette assemblée :



8

sur

9





## Association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye

